

Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel des services d'imagerie médicale du CISSS de la Montérégie-Ouest. Les équipes de réanimation.

EXPÉDITEUR : Billard Chantal, Adjointe à la direction des services professionnels par intérim

DATE : 2022-04-04

OBJET : **PRO-10282 Prise en charge des urgences médicales en imagerie médicale**

Veuillez prendre note que les travaux pour l'outil clinique cité en objet ont été recommandés par le comité de coordination des outils cliniques. L'entrée en vigueur de cet outil clinique découle de la révision des documents utilisés. Prendre note également que l'utilisation de cet outil débute dès maintenant.

Cette procédure vise à encadrer l'application des lignes directrices en imagerie médicale lors de la survenue de toute situation d'urgence médicale mettant en danger la vie de l'utilisateur ou menaçant son intégrité. Les principales urgences en imagerie médicale sont généralement le choc vagal, le choc hypoglycémique, les réactions allergiques, le choc anaphylactique et l'arrêt cardiorespiratoire (code bleu, code rose ou code rose néonatal), qu'ils soient secondaires ou non à l'injection de produits de contraste.

Prendre note également que les documents associés suivants sont disponibles sur l'intranet:

- PRO-10282_ Prise en charge des urgences médicales en imagerie médicale_2022-03
- PRO-10282-ANNEXE1_ Algorithme de prise en charge des urgences médicales en imagerie médicale_2022-03

Cet outil clinique remplace les documents listés ci-dessous :

Composante	No et nom du formulaire	Traitement anciennes versions ¹

¹ D = Détruire, E = Utiliser jusqu'à épuisement des quantités restantes

Toute question en lien avec l'utilisation et/ou l'application de cet/ces outil(s) clinique(s) peut être adressée au porteur de dossier suivant :

Chantal Billard
450-699-2425
chantal.billard.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca